

Admission à la vérification de correcteurs thermomanométriques pour instruments de mesure de quantités de gaz

du 10 avril 2001

En vertu de l'article 17 de la loi fédérale du 9 juin 1977 sur la métrologie et conformément à l'article 10 de l'ordonnance du 17 décembre 1984 sur la qualification des instruments de mesure (ordonnance sur les vérifications), nous avons admis à la vérification le modèle suivant. Les personnes affectées par cette approbation ordinaire peuvent faire opposition par écrit auprès de l'Office fédéral de métrologie et d'accréditation, 3003 Bern-Wabern, dans les 30 jours qui suivent cette notification.

Fabricant: Endress + Hauser Flowtec AG, CH-4153 Reinach

Requérant: Endress + Hauser Flowtec AG, CH-4153 Reinach



Compteur massique direct selon le principe de la force Coriolis.

Type: PROMASS 64 F, M

Calculateur électronique avec dispositif indicateur à cristaux liquides PROMASS 64

Compteur massique

Type: PROMASS 64

Etendue de température: -50 °C à $+150\text{ °C}$

Etendue de pression: 100 bar à 350 bar

Caractéristiques essentielles					
Exécution	DN (mm)	Débit massique		Quantité mesurée minimale (kg)	Echelon d'indication (g)
		Q_{\min} (kg/min)	Q_{\max} (kg/min)		
F, M	5	0,1	10	0,2	1
F	15	0,3	30	0,5	1
M	15	0,3	40	0,5	1
F, M	25	1	100	2	10
F, M	40	2	200	5	10

10 avril 2001

Office fédéral de métrologie et d'accréditation

Le directeur, Wolfgang Schwitz

Admission à la vérification de correcteurs thermomanométriques pour instruments de mesure de quantités de gaz

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2001
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	14
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	10.04.2001
Date	
Data	
Seite	1333-1333
Page	
Pagina	
Ref. No	10 125 302

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.